



CONSEIL MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

Les élus locaux interpellés

Plusieurs projets visant à améliorer les conditions sociales des Brazzavillois sont à l'ordre du jour de la sixième session du Conseil départemental et municipal de Brazzaville qui s'est ouverte hier. « Nous devons prendre conscience du fait que l'amélioration de la quasi-totalité des structures publiques interpellent la responsabilité des élus locaux. Vivant plus près de la population et connaissant leurs attentes, nous devons par conséquent multiplier les initiatives sur le terrain et redoubler d'efforts », a souligné le président du Conseil départemental, Dieudonné Bantsimba, à l'ouverture de la session dont les travaux vont se clôturer le 27 septembre.

Page 16



Une vue des participants à la cérémonie d'ouverture

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

AS Otohô joue sa survie



L'unique club congolais encore en lice, pour le deuxième tour préliminaire de la Coupe africaine de la Confédération, l'AS Otohô est condamnée à gagner le 22 septembre à Brazzaville face aux Mozambicains de Black bull pour se qualifier à la phase de poule. Au match aller, les Congolais s'étaient inclinés à Maputo 0-1.

Page 16

L'AS Otohô joue sa qualification à domicile

AFRIQUE CENTRALE

Construire des infrastructures adaptées aux catastrophes climatiques

La quinzième session du séminaire international du Secrétariat pour l'évaluation environnementale en Afrique centrale, ouverte le 17 septembre à Brazzaville, porte sur la résilience des pays de la sous-région face aux inondations et autres catastrophes naturelles. Cette session vise à proposer des solutions pour une meilleure gestion des risques climatiques. « Nos infrastructures ne sont pas prêtes à affronter ces chocs climatiques. Et c'est précisément là que se trouve l'un des plus grands défis de notre époque », a alerté le président de l'Association congolaise pour l'évaluation environnementale en Afrique centrale, Louis Bibissi.

Page 3



La photo de famille des parties prenantes/Adiac

FESTIVAL BOYA KOBINA

La danse contemporaine au service de l'unité



La dixième édition du festival itinérant Boya Kobina aura lieu du 10 au 20 octobre à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi. Des artistes et des compagnies internationales et nationales mettront en valeur la danse contemporaine pour renforcer les liens entre les communautés locales.

Page 8

Éditorial

Orientation

Page 2

C ÉDITORIAL

Orientation

L'euphorie de la célébration des résultats du baccalauréat est passée. Les concours d'entrée dans différents établissements universitaires, au titre de l'année académique 2024-2025, approchent, la campagne des inscriptions dans les facultés aussi. S'ils ne l'ont pas déjà fait, le moment est venu pour les nouveaux bacheliers de déterminer les filières d'études dans lesquelles ils vont se former afin de garantir leur avenir professionnel.

On le sait, l'orientation académique est une étape décisive dans le démarrage du cursus universitaire. La problématique a d'ailleurs alimenté, ces derniers jours à Brazzaville, les échanges entre les futurs étudiants et l'Union libre des élèves et étudiants du Congo. Certains députés se sont également prêtés à l'exercice dans quelques circonscriptions de la capitale.

Par manque d'orientation, en effet, nombre de bacheliers tentent des aventures hasardeuses qui conduisent souvent à l'échec et à l'abandon. Le taux élevé des mauvais rendements en témoigne avec éloquence. Ces rencontres, animées par des personnes averties, ont permis d'éclairer la lanterne d'un auditoire concentré sur les options académiques et les opportunités qu'elles offrent.

Pour limiter les risques d'échec et d'abandon, éviter le suivisme, l'indécision, les tâtonnements des bacheliers dans le choix de leurs cursus universitaires, les pouvoirs publics devraient définir une politique d'orientation académique, structurer davantage les plateformes y relatives et, au-delà, adapter les filières d'études aux besoins du monde du travail pour enfin former une jeunesse en adéquation avec les enjeux du développement national.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉCURISATION DES PROCESSUS ÉLECTORAUX

Des experts attendus sur le terrain de la pratique

L'objectif visé par cette session de formation qui s'est clôturée, le 13 septembre, à l'hôtel Verdapolitan de Brazzaville est de doter ces ambassadeurs et artisans de paix des compétences qui leur permettront de bien faire le travail sur le terrain en matière de respect des droits de l'homme, de processus électoral et d'observation électorale internationale.

Initiée par l'Organisation pour la dynamique africaine (Odyaf), en partenariat avec le Réseau international des ambassadeurs et artisans de la paix (Riamapaix), la formation des observateurs des élections et des droits de l'homme a réuni 24 impétrants. Trois jours durant, ces participants ont reçu de nouvelles connaissances techniques nécessaires, à travers plusieurs modules développés à cet effet par des spécialistes. Les notions apprises leur permettront désormais d'être utiles partout où ils pourront être envoyés et c'est donc sur le terrain de la pratique qu'ils sont attendus.

Durant la formation, les participants ont eu droit, à un cours élémentaire spécial, portant sur l'introduction et les généralités sur l'observation électorale. Dans le même sens, ils ont été édifiés sur les généralités, notamment sur la charte internationale des droits de l'homme, le cadre légal des missions d'observation électorale de l'Union africaine (UA), le processus électoral, la sécurisation des processus électoraux, sur les missions et le rôle d'un expert électoral, les documents et outils des experts électoraux, la rédaction et la présentation publique d'un rapport de l'observation électorale, et enfin, l'objectif et les destinataires privilégiés d'un rapport de l'observation électorale.

« Nous avons acquis des connaissances et nous avons la responsabilité de mettre en pratique sur le terrain ce qui nous a été enseigné. Désormais, une nouvelle voie professionnelle s'ouvre à nous dans le monde diplomatique et nous affichons notre fierté d'appartenir à la grande famille des observateurs internationaux et des ambassadeurs de la paix. Nous espérons que beaucoup d'autres découvertes intellectuelles accompa-



Photo de famille prise après la cérémonie de clôture de la formation Adiac

gneront notre vie ; que nous saurons construire une vie professionnelle riche. Pour cela, il nous faudra beaucoup travailler et démontrer notre engagement à remplir les missions diplomatiques des observateurs internationaux et des ambassadeurs de la paix... », s'est réjoui l'un des promus, coordonnateur de la 2^e promotion dénommée Germain Céphas Ewangui. Clôture de la formation, le président du Conseil supérieur des églises de réveil au Congo, le pasteur Dr Germain Loubota, s'est dit satisfait, indiquant qu'hier il fallait, en ce qui concerne les élections dans notre pays, compter sur les observateurs venant de très loin, puisque nous sommes à une deuxième session ; le Congo, notre pays, pourra enfin bénéficier d'un vivier d'observateurs internationaux formés qui seront utiles pour les élections dans notre pays.

Comme vous le savez, a-t-il fait savoir, notre pays a quand même la bénédiction d'avoir régulièrement ces élections depuis que nous avons prôné le chemin de la démocratie. Avec une telle initiative, le Congo n'attendra pas seulement

l'approche où la proximité des élections pour pouvoir former les observateurs. « Je déclare seulement ma joie de vous voir intéresser à la chose qui est la plus importante pour nous en Afrique, l'éducation à la culture de la paix et vous, vous êtes des agents, des ambassadeurs, des artisans de paix ; vous êtes des observateurs internationaux des élections et des droits de l'homme, parce que vous observez aussi les droits de l'homme. C'est en cela que votre travail est un travail quotidien... », a indiqué pour sa part le président fondateur du bureau exécutif du Riamapaix, le Dr Raby Trésor Koffi Aubenas.

Le deuxième temps fort est la remise des certificats aux participants. Les trois premiers vont bénéficier d'une bourse spéciale pour aller faire un stage dans un pays de leur choix. Outre cette innovation, ils auront le privilège de faire également partie intégrante du Conseil africain des experts électoraux. A noter qu'une autre formation similaire est prévue pour les tout prochains jours, et sera animée par les mêmes spécialistes.

Guillaume Ondze

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara, ,

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

CATASTROPHES CLIMATIQUES

L'Afrique centrale envisage des infrastructures plus robustes

La multiplication ces dernières années des risques naturels liés aux inondations et tempêtes a soulevé la question de la résilience des infrastructures (routes, ponts, barrages). Des experts et représentants des maries des deux Congo, du Gabon, du Cameroun, sont réunis depuis le 17 septembre à Brazzaville pour tenter de formuler des pistes de solutions aux catastrophes climatiques.

La quinzième session du séminaire international du Secrétariat pour l'évaluation environnementale en Afrique centrale (SEEAC), qui se tient dans la capitale congolaise, est consacrée au renforcement des capacités des parties prenantes de l'évaluation environnementale et sociale sur la prise en compte des éléments de la résilience face aux dérèglements climatiques dans l'élaboration des projets infrastructurels. Des initiatives que tentent de mettre en œuvre depuis neuf ans l'Association congolaise pour l'évaluation environnementale en Afrique centrale (ACEE).

Les participants à ces assises vont s'atteler à élaborer un cadre juridique et institutionnel de la prise en compte de la résilience face au changement climatique dans les projets de développement en Afrique centrale; améliorer les capacités des professionnels en matière de prise en compte de la résilience des infrastructures face aux changements climatiques. En plus de ces chantiers, a expliqué le président de l'ACEE, Louis Bibissi, les représentants des mai-



ries et experts devraient trouver ensemble des méthodes et outils de prise en compte de la résilience face au changement climatique. Le but de la rencontre est de fournir une formation spécialisée sur le sujet et de permettre aux participants d'échanger sur leurs expériences et les bonnes pratiques en matière de gestion des risques climatiques. « Nos infrastructures ne sont pas prêtes à affronter ces chocs climatiques. Et c'est précisément là que se trouve l'un des plus grands défis de notre

époque : comment construire et adapter nos infrastructures pour qu'elles résistent aux changements climatiques ? Comment nous assurer que les milliards de francs CFA que nous investissons aujourd'hui dans ces infrastructures ne se traduisent pas par des pertes économiques massives dans quelques décennies », a soulevé Louis Bibissi.

Président d'honneur de l'ACEE, Joseph Mana Fouafoua, le président de la Commission nationale de transparence sur la gestion

des Finances publiques, a appelé les dirigeants de la sous-région à investir dans la recherche et l'innovation. Il a aussi insisté sur l'implication des organisations de la société civile dans la recherche de solutions et le suivi de l'exécution des projets de construction des infrastructures adaptées aux catastrophes climatiques. « Il ne suffit plus de construire des routes ou des ponts solides, il faut que ces ouvrages contribuent également à la préservation de notre environnement. Cela signifie

Les parties prenantes posant en famille Adiac utiliser des matériaux durables, minimiser l'empreinte carbone des chantiers, et développer des solutions qui intègrent la nature elle-même, telles que des infrastructures écologiques qui peuvent absorber l'eau des pluies torrentielles ou stocker de l'énergie propre », a souhaité Joseph Mana Fouafoua, plaidant pour le renforcement de la coopération régionale en matière de développement et de construction des infrastructures.

Fiacre Kombo

JOURNÉE MONDIALE DE LA COUCHE D'OZONE

Le Congo réitère sa volonté d'atténuer l'usage des hydrofluorocarbures

A la faveur de la commémoration de la Journée mondiale de la couche d'ozone, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, coordinatrice technique de la commission climat du bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a recommandé le 16 septembre à Brazzaville la mise en œuvre de l'amendement de Kigali, qui suggère l'élimination des hydrofluorocarbures (HFC) et la mise en place d'une stratégie appropriée.

En 2024, la journée de la protection de la couche d'ozone est célébrée sur le thème « Protocole de Montréal : restaurer la couche d'ozone et réduire le changement climatique ». Il met en évidence et réitère l'impact positif du protocole de Montréal sur la reconstitution de la couche d'ozone et la réduction du changement climatique. En 2020, la République du Congo a ratifié l'amendement de Kigali. A propos, la ministre a sensibilisé ses concitoyens à la protection de la couche d'ozone afin d'éradiquer les facteurs qui l'endommagent ou sont susceptibles de l'endommager. « Multiplier les gestes quotidiens de préservation de la couche d'ozone. Éviter l'utilisation des aérosols contenant des gaz nocifs comme les HFC et les halons. Éviter l'utilisation du bromure de méthyle dans les pesticides et les produits de traitement du bois. Utiliser des équipements frigorifiques fonctionnant aux réfrigérants naturels ou hydrocarbonés, compatibles avec l'environnement », a-t-elle indiqué.

C'est ainsi que la ministre Arlette



La ministre Arlette Soudan-Nonault en train de livrer un message aux Congolais/Adiac

Soudan-Nonault a insisté sur la mise en œuvre de l'amendement de Kigali. « Privilégier les produits respectueux de l'environnement dans un cadre do-

mestique et protéger nos arbres, lesquels jouent un rôle fondamental dans la préservation de la couche d'ozone en absorbant le CO₂ et en réduisant l'effet de

serre », a déclaré la ministre Arlette Soudan-Nonault.

Ajoutant que grâce au Protocole de Montréal et à l'Amendement de Kigali, la couche d'ozone devrait entièrement se reconstituer dans les quatre décennies à venir, contribuant ainsi à limiter le dérèglement climatique. « L'accent est mis en particulier sur l'amendement de Kigali qui, grâce à la réduction progressive des hydrofluorocarbures, les hydrochlorofluorocarbures (HCFC) comme fluides frigorigènes, propulseurs de sprays et pour la fabrication de mousses isolantes, et l'amélioration de l'efficacité dans le secteur de la réfrigération, apportera des avantages supplémentaires en matière d'atténuation du changement climatique », a-t-elle révélé.

La couche d'ozone est essentielle à la vie sur terre, nécessaire à une action climatique continue pour la protéger pour les générations futures. La ministre a également notifié que « la ratification et la mise en œuvre complète de l'amendement de Kigali pourraient en effet permettre d'éviter

un réchauffement de 0,5 degré Celsius d'ici à 2100. En combinant l'abandon des gaz qui réchauffent la planète à des gains d'efficacité énergétique liés aux équipements de refroidissement, on pourrait même doubler ce chiffre ». L'époque où des gaz destructeurs de la couche d'ozone et redoutables contributeurs au réchauffement climatique comme les CFC et les halons étaient massivement utilisés dans la fabrication des réfrigérateurs, des congélateurs, des climatiseurs, des aérosols ou des mousses d'isolation est, espérons-le, définitivement révolue.

Rappelons que chaque année la communauté internationale célèbre le 16 septembre la Journée internationale pour la protection de la couche d'ozone instituée en 1994 par l'Assemblée générale de l'ONU pour commémorer la signature du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent cette barrière protectrice et filtrante des rayons du soleil, indispensable à la santé et au bien-être.

Fortuné Ibara

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

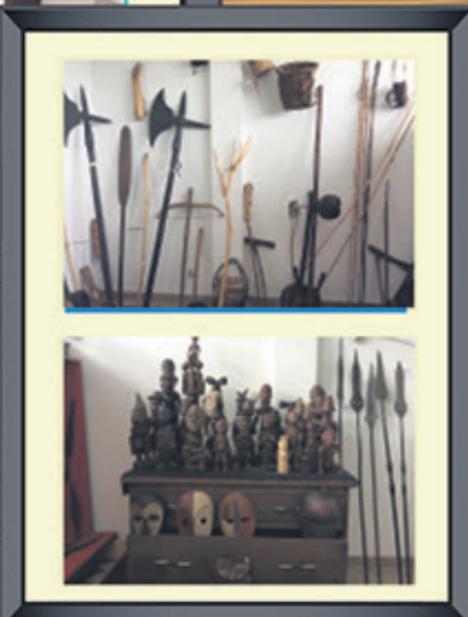
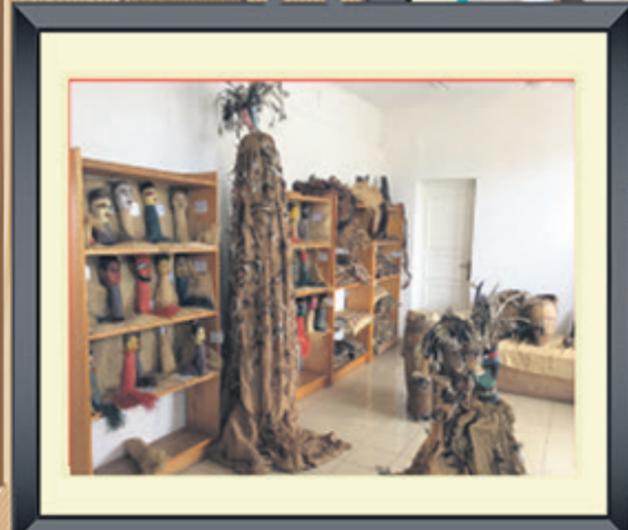
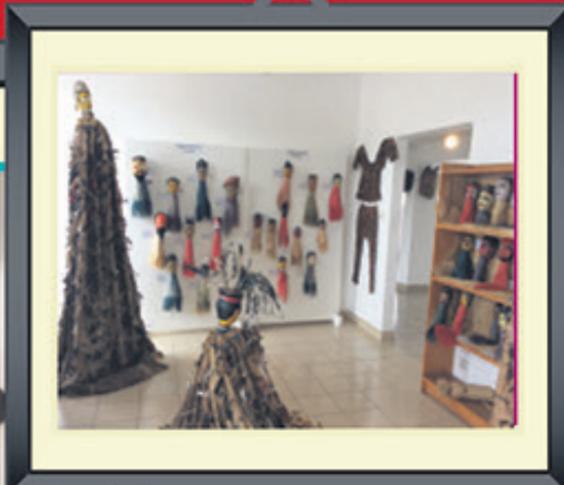
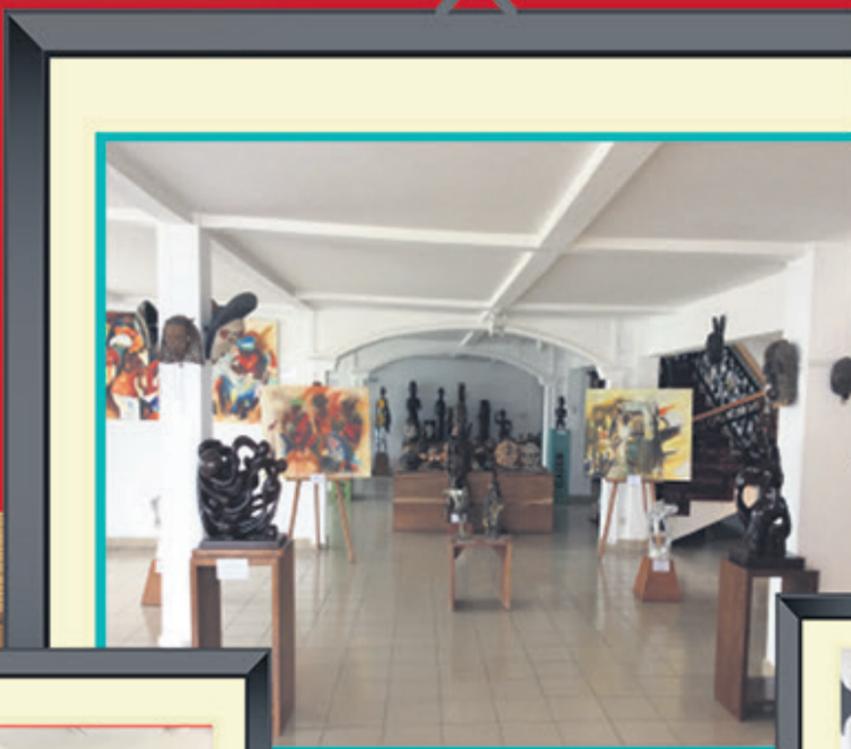
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

SANTÉ PUBLIQUE

Le Laboratoire national et NSIA Assurances Congo signent un partenariat

Le partenariat qui lie désormais les deux parties vise à garantir aux adhérents et bénéficiaires de NSIA une prise en charge adéquate des examens au Laboratoire national de santé publique, selon le mode de gestion du tiers payant à l'aide de tout moyen approprié et d'une meilleure maîtrise des dépenses de santé.

Les documents ont été paraphés, le 17 septembre, à Brazzaville par le directeur général du Laboratoire national de santé publique (LNSP), le Pr Roch Niama, et le directeur général de NSIA Assurances, Joël Ellah Kouassi. Le champ d'application de cet accord concernera le développement de services mutualistes entre les deux institutions. « Nous sommes convaincus de répondre aux attentes de nos assurés et d'optimiser la qualité des soins. Cela renforcera la confiance de nos assurés, qui pourront désormais bénéficier d'un service intégré, alliant assurance et services médicaux de pointe... Ce partenariat s'inscrit pleinement dans cette dynamique en permettant également à nos assurés de bénéficier



La signature du partenariat Adiac

d'une couverture étendue, couplée à des services médicaux de qualité », a déclaré le directeur général de NSIA Assurances Congo, ajoutant qu'il est important à ce stade de souligner et de saluer les efforts déployés par le Pr Niama et

son équipe pour offrir à la population congolaise des services de qualité à travers une infrastructure totalement rénovée répondant désormais aux normes internationales.

Selon le Pr Roch Niama, cette cérémonie est ainsi

une forme de consécration pour le LNSP, au regard du parcours qui est le sien en un temps aussi court. C'est ainsi que de dizaines d'automates de laboratoire et autres appareils d'analyse ont été acquis tant dans le secteur de la biologie mé-

dicale que de la recherche, hissant alors le LNSP au rang de la structure la mieux équipée du Congo et capable de tenir la comparaison par rapport aux structures de même statut dans la sous-région. Cette position devrait se renforcer davantage avec l'achèvement début 2025 de la nouvelle antenne du LNSP en cours de construction dans la ville de Pointe-Noire, sur financement de la Banque mondiale.

NSIA Assurances Congo est une filiale du Groupe NSIA, spécialisée dans les assurances dommages et assurances vie. Fondée en 2024, NSIA Assurances propose une large gamme de produits pour les particuliers et les entreprises, couvrant des secteurs comme la santé, etc.

Guillaume Ondze

AFRIQUE DE L'OUEST

Les États-Unis négocient le redéploiement de leurs troupes

Après son départ du Niger, l'armée américaine cherche à redéployer ses contingents dans d'autres pays de la sous-région ouest africaine.

« Nous avons retiré nos troupes du Niger avec précaution, en toute sécurité et sans incident... Nous nous tournons vers des pays partageant les mêmes idées, ayant des valeurs démocratiques et des objectifs et défis communs sur la côte ouest-africaine. Oui, nous négocions avec la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Bénin », a déclaré le chef de l'Africom, le général Michael Langley.

Dans la même veine, le ministère de la défense américaine a déjà affecté une équipe de dix personnes, sous la conduite du général de division Kenneth Ekman, en vue de déterminer les modalités de la relocalisation des 1100 soldats américains, après l'arrêt de leur coopération militaire avec le Tchad et le Niger à l'initiative de ces pays.

La même source révèle que Washington alloue 4 millions de dollars au Bénin afin de moderniser les aéroports du pays pour l'accueil des hélicoptères américains. Quant à la Côte d'Ivoire, le pays a déjà accueilli une unité de forces spéciales de l'armée américaine, envoyée pour former les militaires ivoiriens. Des avions de surveillance américains décollent d'Abidjan pour fournir des renseignements à l'armée locale.

Noël Ndong

LIBYE

La crise pourrait être résolue d'ici peu

Dans une interview publiée le 16 septembre, le président du parlement Libyen, Aguila Salah Issa, a déclaré que d'ici la fin de cette année, la crise pourrait être résolue.

« Ce que vit la Libye ne s'est pas produit dans le passé. Lors de la prochaine étape, nous promulguerons une loi sur la réconciliation nationale. Cela constitue une étape très importante pour l'unification générale et l'unification du pouvoir », a déclaré Aguila Salah Issa. Et d'ajouter qu'il voit « avec beaucoup d'optimisme que nous parviendrons à sortir de la crise actuelle en Libye d'ici la fin de l'année ».

En proie au chaos depuis la mort de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est gouvernée par deux

exécutifs rivaux : le gouvernement d'union nationale d'Abdel Hamid Dbeibah, installé à l'Ouest et reconnu par l'ONU, et l'autre dans l'Est, soutenu par le maréchal Khalifa Haftar.

Par ailleurs, des affrontements sporadiques mais violents entre des groupes armés surviennent assez régulièrement et les conditions sécuritaires demeurent hautement instables sur l'ensemble du territoire libyen. La menace des enlèvements est élevée.

Yvette Reine Nzaba

MALI

Les jihadistes revendiquent une attaque de grande ampleur à Bamako

Le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), alliance jihadiste affiliée à Al-Qaïda, a revendiqué mardi une attaque contre l'aéroport militaire de Bamako et un camp militaire.

« Une opération spéciale a ciblé l'aéroport militaire et le centre d'entraînement des gendarmes maliens au centre de la capitale malienne (Bamako) ce matin à l'aube, causant d'énormes pertes humaines et matérielles et la destruction de plusieurs avions militaires », a indiqué le GSIM (ou JNIM suivant son acronyme arabe) via ses canaux de communication.

L'envergure de cette attaque, le mode opératoire et le bilan humain sont encore mal définis.

« Tôt ce matin, un groupe de terroristes a tenté de s'infiltrer dans l'école de gendarmerie de Faladié », a précisé l'armée dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux précisant que la situation était sous contrôle.

Le ministère de la Sécurité a, quant à lui, fait état d'attaques terroristes contre des points sensibles de la capitale, dont l'école de gendarmerie qui se trouve à proximité du secteur aéroportuaire où l'aéroport militaire jouxte les installations civiles. Le ministère des Transports a annoncé dans un communiqué que l'accès à l'aéroport était temporairement restreint afin de prévenir tous risques.

Aucun bilan humain n'a été officiellement communiqué, alors que des vidéos circulant sur les réseaux sociaux montrent des corps.

Des opérations de ratissage sont en cours, selon l'armée qui appelle la population à garder son calme et à éviter le secteur.

AFP



RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion

BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org
Tél : 05-615-30-18
www.africanparks.org

Avis d'appel d'offres

Réf : A0002/Fondation Odzala-Kokoua-Lossi/21-08-2024

Objet : Réalisation et réhabilitation des forages d'eau équipées de pompes solaires suivi de la construction des châteaux d'eau et fontaines dans le cadre de l'adduction en eau dans les villages riverains du Parc national Odzala-Kokoua-Lossi.

Présentation de la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi

La Fondation Odzala-Kokoua, créé en 2012, est issue d'un accord de partenariat signé entre le Gouvernement du Congo et l'ONG African Parks Network, par lequel une délégation de gestion du Parc National Odzala-Kokoua a été attribuée pour une durée de 25 ans. Depuis 2020, la zone de Sanctuaire de Lossi est également gérée par l'unité de gestion du Parc. Afin d'améliorer les conditions de vie des communautés et dans un souci de développement commercial, les départements des Opérations (OPS) et du développement communautaire (DC), prévoient de réaliser quatre (04) forages d'eau équipés des pompes solaires et construire six (06) châteaux en béton armé avec sept (07) fontaines et réhabiliter un (01) point d'eau dans le cadre d'adduction en eau dans les villages riverains du Parc national Odzala-Kokoua-Lossi.

Objectifs et scope de l'appel d'offres :

La Fondation Odzala-Kokoua-Lossi lance un appel d'offres en plusieurs lots consécutifs pour la réalisation de travaux visant à améliorer les conditions de vie dans les villages riverains du Parc National Odzala-Kokoua, dans la cuvette Ouest dans le cadre du développement communautaire et dans la Sangha dans le cadre du développement commercial du parc. Les prestations à réaliser sont réparties en deux lots comme suit :

- Lot 1 : Réalisation de quatre (4) forages équipés des pompes solaires et la réhabilitation d'un point d'eau.
Lot 2 : Construction de six (06) châteaux en d'eau/plateformes en béton armé équipés chacun d'eux d'une cuve de 10m3 et des fontaines pour l'adduction en eau.

La Fondation Odzala-Kokoua-Lossi vous invite de ce fait, par le présent avis d'appel d'offres, à présenter votre offre technico-financière. Les détails techniques et spécifications pour chaque lot sont fournis en annexe "A" du présent avis d'appel d'offre.

Participation et origine :

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de chance à toutes les entreprises issues d'une liste restreinte et qui disposent d'une bonne surface financière. Disposant également de référence avérée d'une part dans le domaine Hydraulique avec la réalisation de forages d'eau équipés des pompes électriques et hybrides sur le territoire national congolais et/ou à l'international et de l'autre part dans la formation sur le territoire national congolais et/ou à l'international.

Financement :

Ce projet d'acquisition est financé par des différents bailleurs de fonds d'African Parks Networks pour la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi. Il convient donc que cette prestation se fera sous réserve de leur validation.

Processus de soumission et présentation d'offres :

- 1) Le présent avis d'appel d'offres est constitué des éléments principaux suivants :

- Description des besoins (Annexe A)
- Critères d'évaluation et/ou qualification

2) Présentation des offres

Il s'agit de deux lots consécutifs. Les entreprises sont invitées à soumissionner pour l'ensemble des lots, selon leurs capacités et leur intérêt. Les travaux seront planifiés de manière consécutive, tel que décrit dans le calendrier des travaux ci-dessous.

En réponse au présent appel d'offres, les entreprises produiront deux documents distincts en un seul pli fermé :

- Offre Technique
- Offre Commerciale financière

La préparation et le dépôt des offres se feront conformément aux dispositions du présent appel d'offres et des instructions aux soumissionnaires données dans le dossier d'appel d'offres.

3) Constitution du dossier de soumission

En plus de leurs offres techniques et financières, les soumissionnaires devront fournir :

- Les références des organisations clientes sur le territoire congolais et/ou international.
- Les contrats/bons de commande d'exécution des forages d'eau dans le cadre d'adduction en eau auprès des autres organisations au cours des trois dernières années.
- Les documents attestant de l'origine, la provenance des équipements livrés à date auprès d'autres organisation (justificatifs de livraison BL, FOB etc. du fabricant ou de son/ses représentants officiels).
- Certificat de bonne vie de mœurs (casier judiciaire).
- Copies des documents légaux, du représentant et/ou de l'établissement/société :
 - RCCM
 - Attestation immatriculation et quitus CNSS
 - NIU
 - Patente année en cours
 - SCIET et SCIEN

Lieu :

Dans le cadre de ces travaux, trois forages d'eau, quatre châteaux d'eau et sept (07) fontaines devront être construit y compris la réhabilitation d'un point d'eau dans les villages riverains du Parc National Odzala-Kokoua, dans le département de la Cuvette Ouest, précisément à Mbandza, Mbomo et Olloba.

Un forage d'eau avec deux châteaux d'eau et deux fontaines devront être construit dont un à l'entrée du secteur Est du parc et l'autre au village Lango, précisément sur la RN2 dans le département de la Sangha.

Calendrier des travaux :

En termes de délais, la réalisation des forages est la priorité, tous les forages doivent être terminés dans un délai de 60 jours à compter de la date de la signature de contrats par les deux parties (La FOKL et le prestataire). L'exécution du reste des travaux dans les deux départements commencera après la réalisation de chaque forage.

Un rapport doit être fourni à la fin de chaque réalisation accompagnée d'un bon de réception des travaux. La réception de ce rapport sera une condition de paiement de la dernière tranche du montant de contrat.



RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion

BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org
Tél : 05-615-30-18
www.africanparks.org

Communication, dépôt des offres et date limite :

Toutes les questions concernant cet appel d'offres et les dossiers doivent être adressée par courrier électronique au Responsable des achats da.odzala@africanparks.org avec en copie; la Responsable des Opérations Edwin HOSKYNS edwinh@africanparks.org; Assistant responsable des Opération Hippolyte IBATA hippolyte@africanparks.org; le Responsable du développement des infrastructures Jeorla NKOUKA jeorclan@africanparks.org le Directeur Administration et Finance (le DAF) Venant MUHAHIMANA venantm@africanparks.org à l'Assistant Exécutif Sean Ross seanr@africanparks.org.

A défaut de la possibilité d'envoi électronique du présent dossier d'appel d'offres, une copie de cet appel d'offre peut être déposée au bureau de la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi à Brazzaville :

Fondation Odzala-Kokoua-Lossi
188bis Avenue Cardinal Emile Biayenda
BP 62 Brazzaville/ République du Congo

Votre offre doit être reçue sous pli fermé dans une enveloppe sans votre identité apparente. Tout signe, sceau ou marque relevant de votre identité sur l'enveloppe entraînera l'exclusion de votre offre.

Ne doit apparaître sur l'enveloppe que la référence de l'appel d'offres ci-dessous :

Réf appel d'offres : N° A0002/Fondation Odzala-Kokoua-Lossi/21-08-2024 Travaux de Réalisation et réhabilitation des forages d'eau équipées de pompes avec mention « A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

Les candidats qui souhaitent participer à cet appel d'offres, devront nous faire parvenir leur dossier et offre de prix libellé en Franc CFA.

N.B : La date limite de dépôt des offres en hard copies est fixée au Lundi 30 septembre 2024 à 12h00 au plus tard et celle d'envoi en soft copies est fixée au Samedi 28 Septembre 2024 à 17h00 au plus tard.

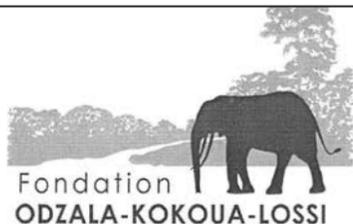
Validité des offres :

- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours après la date limite de remise des offres. Dans des cas exceptionnels, avant l'expiration de la période de validité des offres, la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi peut demander aux soumissionnaires une prolongation de cette période, qui ne peut toutefois excéder 30 jours.
- Il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer que leur offre est reçue par la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi aux dates et heures dues. Toute proposition reçue après la date et l'heure indiquées sera rejetée.
- La soumission d'une proposition traduira le fait que le soumissionnaire s'est familiarisé avec toutes les conditions du dossier d'appel d'offres. Le soumissionnaire fournira tous les documents requis sous peine d'annulation de sa soumission.

Modification et annulation de l'appel d'offres :

- La Fondation Odzala-Kokoua-Lossi se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure au présent appel d'offres ou de ne pas donner suite à l'offre,
- La Fondation Odzala-Kokoua-Lossi peut jusqu'à la signature du contrat, soit annuler l'appel d'offres, soit annuler la procédure de mise en place du contrat sans que les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation,
- En cas d'annulation, tous les soumissionnaires sont avertis par écrit, dans les meilleurs délais des motifs d'annulation.

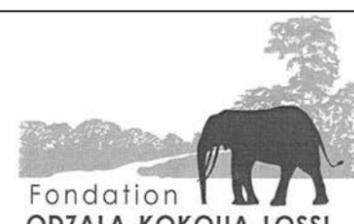
3



RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion

BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org
Tél : 05-615-30-18
www.africanparks.org



RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion

BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org
Tél : 05-615-30-18
www.africanparks.org

Evaluation des offres :

Les marchés sont subdivisés en deux lots consécutifs et les offres évaluées en deux étapes distinctes :

- L'évaluation technique et vérification de conformité : L'évaluation technique avec des critères spécifiques détaillés ci-dessous. Les entreprises sont invitées à fournir des informations complètes et détaillées pour chaque lot sur la base des critères techniques spécifiés. Les propositions techniques seront comparées aux critères cités dans le document. Toute non-conformité est un motif de disqualification. Une visite technique des équipements dans les locaux du soumissionnaire n'est donc pas exclue.
- L'évaluation financière : seules les soumissions techniquement conformes pourront participer à cette phase d'évaluation. L'évaluation financière est faite sur la base des critères financiers et des informations exigées dans le dossier de l'offre.

Les offres seront évaluées selon les critères ci-dessous :

- Critères techniques conformément aux spécificités techniques attendues.
- Critères financiers conformément aux spécificités suivantes : prix unitaire par item, conditions de paiement proposées par le soumissionnaire etc.
- Le mode d'évaluation retenu est l'évaluation technico-financière.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

CRITERES	NOTE MAXI
Expérience et Capacités Techniques	• 35%
Qualité des équipements	• 30%
Plan de Travail et Méthodologie	• 20%
Qualité et Durabilité des Travaux	• 10%
Impact Social et Communautaire	• 5%

Le Responsable des Opérations

E. Wosky

Edwin HOSKYNS

Le Directeur du Parc



KOUMPOGUE
Direction

DIPLOMATIE

68^e session de la Conférence générale de l'AIEA à Vienne

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) tient sa soixante-huitième session ordinaire de la Conférence générale du 16 au 20 septembre au Centre international de Vienne, en Autriche. Ce sera l'occasion pour les responsables et représentants de haut rang des États membres de l'AIEA de se pencher sur une série de sujets. La République du Congo est représentée par l'ambassadeur Édith Itoua.

L'AIEA est une agence du système des Nations unies dont le rôle principal est de faire la promotion de l'usage de l'atome pour la paix et le développement.

Au mois de septembre de chaque année, elle tient habituellement la Conférence générale, qui rassemble les représentants des États membres de l'AIEA. Lors de cette session, elle examine et approuve le budget de l'AIEA et statue sur d'autres questions soulevées par le Conseil des gouverneurs, le directeur général et les États membres.

Les représentants des États membres de l'AIEA ainsi que des États non membres et des organisations invitées peuvent participer à la Conférence générale conformément aux règles que celle-



Délégation congolaise à la session de l'assemblée de l'AIEA de septembre 2024 à Vienne, en Autriche/DR

ci a approuvées.

La Conférence élit un président et les membres du Bureau au début de chaque session annuelle. Ils restent en fonction pour la durée de la session.

En marge de la Conférence générale, l'AIEA organise régulièrement au même endroit, au Centre international de Vienne, un forum scientifique sur des sujets ayant trait à la technologie et à la science nucléaire.

De par sa présence, la République du Congo portera sa voix dans cette sphère de décisions et compte trouver les clés permettant de faire bénéficier pleinement au pays de l'expertise de l'AIEA dans les domaines de la formation technique, de l'agriculture et de la santé.

Marie Alfred Ngoma



RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion

BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org
Tél : 05-615-30-18
www.africanparks.org

ANNEXE A

Pour vous orienter et vous donner un ordre de grandeur, en « annexe A » la description des besoins avec les quantités approximatives.
N.B : Les marques et spécifications qui les accompagnent peuvent être remplacées par d'autres marques équivalentes en raison de la disponibilité dans le marché local mais sous validation du responsable des infrastructures.

Description des besoins

Projet	Détails	Quantité
<p><u>Lot 1 : Réalisation de quatre (4) forages équipés des pompes solaires et la réhabilitation d'un point d'eau</u></p>	<p>Forage N°1 Lieu : Mbomo, Cuvette Ouest Détail : Le forage de Mbomo sera central car devra alimenter en eau tous les 4 quartiers du village dont une fontaine par quartier soit 4 fontaines au total. Il est donc nécessaire de prévoir le matériel de plomberie pour connecter 2 châteaux d'eau et un système électrique capable de remplir toutes les 2 cuves à la fois.</p>	4
	<p>Forage N°2 Lieu : Mbandza, Cuvette Ouest Détail : Un forage qui sera centralisé pour alimenter le village avec un château d'eau et une fontaine.</p>	
	<p>Forage N°3 Lieu : Olloba, Cuvette Ouest Détail : Un forage qui sera centralisé pour alimenter le village avec un château d'eau et deux fontaines.</p>	
	<p>Forage N°4 Lieu : Entrée du secteur Est, Parc National Odzala-Kokoua proche de village Lango, environ 130km après Makoua en allant à Ouesso Détail : Un forage avec deux châteaux d'eau et deux fontaines.</p>	
<p>Spécifications techniques identiques aux 4 forages :</p> <ol style="list-style-type: none"> Creuser un forage de profondeur atteignant la nappe phréatique permettant d'assurer l'eau pendant toutes les saisons de l'année avec la capacité de flux minimum 4000 litres d'eau par jour pendant minimum 5 ans. Fournir et installer des équipements solaires avec la capacité nécessaire pour pomper l'eau chaque jour entre 9h et 15h donc 6 heures par jour. Préférence de la pompe : Pompe solaire hybride marque Lorentz 1800 W avec contrôleur PS 1800W. Installer un système d'arrêt automatique pour chaque cuve une fois remplie. 		



RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion

BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org
Tél : 05-615-30-18
www.africanparks.org

	<ol style="list-style-type: none"> Installer un système d'arrêt automatique avec alerte au seuil préalablement déterminé pour la batterie, afin de garantir leur durabilité (le pourcentage étant dépendant du type des batteries proposés). Installer au minimum 2 robinets par cuve pour permettre un remplissage d'eau facilement dans des bidons. Usage de tout matériel en métal devra être inoxydable en acier inoxydable ou en laiton. Le matériel solaire devra être d'une marque de qualité réputé telle que Victron ou similaire (vous devrez fournir la fiche technique) Les batteries devront permettre un fonctionnement pendant 48 jours en cas de ciel nuageux pour assurer la disponibilité d'eau en saison de pluies. Fournir le rapport de potabilité de l'eau des forages une fois installer (résultats laboratoire des échantillons non traités !) <p>NB : Sur la réhabilitation du point d'eau à ollème il s'agira au prestataire de nous faire un diagnostic technique et nous revenir avec un devis quantitatif et estimatif qui sera examiné par le service des Opérations du Parc avant lancement des travaux de réhabilitation.</p>	
<p><u>Lot 2 : Construction de six (06) châteaux en d'eau/plateformes en béton armé équipés chacun d'eux d'une cuve de 10m3 et des fontaines pour l'adduction en eau.</u></p>	<p>Dans le cadre de l'adduction en eau six châteaux d'eau/ plateforme en béton armé et sept fontaines devront être construits dont deux châteaux d'eau à Mbomo, un à Mbandza, un à Olloba et deux au poste de Lango avec sept fontaines au total.</p> <p>Spécifications techniques des châteaux d'eau et fontaines d'adduction en eau.</p> <ol style="list-style-type: none"> Construire 4 châteaux d'eau/ plateforme en béton armé avec les armatures nécessaires capables de supporter la charge des cuves. Profondeur minimum de la fouille 1m dépendant de la nature du sol. Prévoir les garde-fous métalliques autour de la plateforme de chaque château d'eau. La hauteur du château d'eau doit être à 8m du niveau +0,00 du terrain naturel. Les plans de d'exécution des châteaux d'eau seront fournis par le FOKL avec tous les détails des armatures et section des éléments porteurs de la structures. Installer au niveau de chaque château d'eau une cuve 10m3 marque Hypo de couleur verte Fournir les tuyaux polyéthylène de Ø32 reliant les cuves fontaines. Les fontaines seront construites selon le model existant au Parc en maçonnerie et les dalles en béton armé. 	6

DANSE CONTEMPORAINE

Le Festival Boya Kobina démarre en octobre

La dixième édition du festival itinérant Boya Kobina Cap au sud aura l'honneur de recevoir du 10 au 20 octobre à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi des artistes. Et des compagnies internationales et nationales présenteront aux publics la danse contemporaine dans le but de créer des liens durables avec les communautés locales et de mettre en valeur leur art.

L'édition connaîtra la participation de quatorze compagnies congolaises, cinq compagnies internationales, cinq ateliers et cinq concerts. Le festival se déroulera sur les différents sites, à savoir l'Institut français du Congo de Brazzaville et de Pointe-Noire, l'espace Tiné, la place de la mairie, espace Nkangou, l'espace Yaro, l'espace Baning'Art, l'espace Dikoukou. Les artistes de France, Belgique, Côte d'Ivoire, Suisse ... sont invités. Le festival Boya Kobina est initié par la compagnie Banninga, en partenariat avec différentes associations et espaces culturels de Brazzaville et Pointe-Noire. Rencontres d'artistes, de techniciens et d'administrateurs du spectacle vivant, Boya Kobina se veut un temps de partage, d'échange et de réflexion autour de thématiques liées à la danse et aux mouvements artistiques brazzavillois.

Rosalie Tsiankolela Bindika

PROGRAMME MWASI-TELEMA

La troisième édition prévue pour le 28 septembre

L'édition 2024 du programme Mwasi-Telema, dédié à l'autonomisation des femmes, se tiendra au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Initiée par Young leaders association, cette troisième édition sera animée par des tables rondes et débats thématiques, des expositions, la formation en faveur des femmes malentendantes et la remise des dons aux bénéficiaires.

Le programme Mwasi-Telema, qui signifie « Femme, lève-toi », est dédié à l'éducation et la formation des femmes. Il contribue à l'épanouissement des femmes déscolarisées et en situation de précarité, à travers la sensibilisation, l'éveil intellectuel et les sessions de formations pratiques au numérique. Après une deuxième édition réunissant plus de 400 femmes, Mwasi-Téléma se positionne comme un pilier de la promotion de l'autonomisation de la femme congolaise.

« t si le monde était un peu plus inclusif ? » est le thème de la 3e édition dont l'objectif est de former et d'intégrer professionnellement les personnes sourdes aux métiers du numérique. L'initiateur compte ainsi former 100 jeunes femmes au Microsoft office, au graphisme design, à la photographie et au Community management ; sensibiliser les sourds à leurs droits et aux métiers du numérique ; fournir 100 ordinateurs portables et 20 appareils photos aux per-

MWASI TELEMA
3^e édition
Un programme de Young Leaders Association

Tables rondes | Formations | Réseautage
Partage d'expérience | Témoignages

Luc MISSIDIMBAZI	Melodie BOUEYA	Seraphine EKOJA	Nelson CISHUGI	Do-justel PIANDA
Helena OKOMBI	Gustave LOUZOLO	Ibrahim NOURADINE	Arnold AKPWABOT	Mariana VALLO D.
Camille NZIENGUI	Yann MBOUNGOU	Aurélien LOUFOUA	Antoni AMPOUALA	Chris AKILI

28 Septembre 2024
09H00-14H00 | Entrée libre
Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza
+242 06 517 70 80 | @ Young Leaders

sonnes formées.

Outre le volet formation et remise des appareils aux bénéficiaires, des panels seront animés sur des thématiques telles que « Entrepreneurat : Ce qu'on ne vous dit pas » ; « Numérique : Inclusion numérique » ; « Des He for She : La masculinité positive » et « La santé sexuelle et reproductive des per-

sonnes vivant avec handicap ». Le but est de créer un meilleur cadre plus inclusif pour les personnes sourdes, soutient l'organisateur.

Un petit rappel sur Young leaders association, qui est une plateforme œuvrant dans la formation des jeunes en langue anglaise et aux métiers du numérique, ainsi que dans le développement personnel et professionnel. Elle propose des programmes de coaching et d'orientation. Young leaders association travaille en étroite collaboration avec l'Observatoire handicap humanité, une organisation non gouvernementale qui milite aussi pour le développement humain, en particulier des personnes en situation de handicap. L'observatoire fonde son identité sur quatre piliers fondamentaux, à savoir handicap, action humanitaire, développement et violences sexistes multiformes (jeunes filles et femmes en situation de handicap).

Fiacre Kombo

TENNIS

Le camps de vacances ferme ses portes

Organisée par l'association des joueurs de tennis du Congo, la deuxième édition du Camp de tennis, qui s'est ouverte le 8 juillet, a fermé ses portes le 14 septembre au Pavillon général Leclerc. L'idée générale de ce Camp était de dénicher les talents au niveau des enfants.

Créer une véritable élite de tennis en République du Congo, telle est la mission que s'est fixée l'association des joueurs de tennis, organisatrice de la deuxième édition du Camp de tennis vacances. Cette année, une soixantaine d'enfants y ont pris part. En effet, les Camps de tennis consistent à pratiquer ce sport durant quelques heures par jour sur des périodes bien définies. Entourés de coach et d'autres joueurs, les stagiaires améliorent leur jeu tant sur les plans techniques que tactiques. Les camps de tennis varient non seulement en intensité mais également en durée.

Un autre avantage de ce camp de tennis est de faciliter le lien et les interactions sociales. C'est un lieu de nouvelles rencontres et de brassage interculturels. Ces rencontres entre joueurs et apprenants sont toujours enrichissantes et permettent la qualité de jeux des plus jeunes et leur appropriation de ce sport d'élite appelé à se développer. « Notre but est de permettre à chaque enfant d'atteindre son plus haut niveau par un entraînement quotidien individualisé, rigoureux



Les enfants posant avec les responsables à l'issue de l'édition/Adiac

et ambitieux. Votre enfant ne mènera pas obligatoirement une carrière de joueuses ou joueurs professionnels, mais nous devons lui permettre de se réaliser sportivement, en lui donnant une discipline d'entraînement quotidien adapté, développer le goût de l'effort et l'esprit de groupe, deux qualités indispensables pour sa future vie d'adulte dans la vie professionnelle quelle qu'elle soit », a expliqué le secré-

taire général de l'association des joueurs de tennis du Congo, Arsène Vembé.

Quant aux résultats du tournoi multiples chances, concernant les U14 : 1^{er} Jephthé Ntsiba, 2^e Marco Ntsiba, 3^e Régis Remba, 4^e Prodiges Maria Vembé et 5^e Portela Kitsoukou. S'agissant des U10, 1^{er} Gloire Ekakala, 2^e Dieudonné Akassa, 3^e Laure Ngomeka, 4^e Evan Aouroda et 5^e Divin Archange Vembé.

Clôture de la deuxième édition, Arsène Vembé a dit que c'est avec une grande fierté qu'ils ont célébré la fin de cette troisième période du Camp vacances de tennis 2024. « Au cours des dernières semaines, nous avons partagé des moments intenses, des émotions fortes et des progrès remarquables », a-t-il fait savoir, avant de remercier les entraîneurs et animateurs qui ont investi de leur temps et de leur énergie pour gui-

der les jeunes joueurs. De même, il a félicité les participants pour avoir travaillé durement et développer leurs compétences. « Vous avez montré une belle attitude sur et en dehors du court. Continuez à pratiquer, à apprendre et à grandir dans ce sport que nous aimons tous », a-t-il indiqué tout en remerciant les sponsors pour leur soutien, qui leur a permis d'atteindre leurs objectifs.

Bruno Zéphirin Okokana

ENSEIGNEMENT DE BASE

Félix Tshisekedi réaffirme son engagement à améliorer le système éducatif

Décidé de prendre la température du niveau d'enseignement dans la capitale après la gratuité décrétée dans ce secteur, le président de la République, Félix Tshisekedi, a effectué le 16 septembre une petite ronde dans quelques établissements scolaires de Kinshasa. L'école Kamina dans la commune de Kalamu et celle du camp Tshatshi dans la commune de Ngaliema ont eu le bonheur de recevoir, dans leurs installations, cet hôte de marque venu également s'assurer de l'effectivité de la rentrée scolaire 2024-2025.

À l'école primaire Kamina (EP 1 et 2 Yolo-nord), le chef de l'Etat a pris quelques bonnes minutes pour partager avec les élèves une petite leçon de citoyenneté avant de relever les défis qui les attendent dans leur cursus. Cette école est le premier établissement officiel de la République démocratique du Congo (RDC) construit en 1945.

À l'école primaire du camp Tshatshi, le président Félix Tshisekedi a tenu à rassurer les parents militaires de son engagement à garantir l'éducation de leurs enfants. Pour rappel, cet établissement scolaire dispose des bâtiments réhabilités grâce à l'appui du chef de l'Etat dans le cadre du projet des cent jours.

Par cette tournée éclair, le président de la République a réitéré sa détermination à pro-



Le président Félix Tshisekedi visitant une salle de classe DR

mouvoir l'éducation de base en RDC, maintenir des échanges directs avec les élèves et responsables des écoles. Il a, par

ailleurs, réaffirmé son engagement pour l'amélioration du système éducatif. Le chef de l'Etat a martelé sur l'irréversi-

bilité de la gratuité de l'enseignement de base, un acquis définitif qui va se consolider et s'étendre bientôt à l'enseigne-

ment secondaire. Il a réaffirmé sa détermination à offrir aux élèves et aux enseignants des conditions de travail optimales par la rénovation et l'entretien des bâtiments scolaires, la construction de nouveaux bâtiments scolaires, dans le cadre de la continuité du programme de développement des 145 territoires.

Le garant de la nation a profité de cette opportunité pour remettre dans l'air du temps certaines préoccupations touchant au développement de l'enseignement en RDC. Il s'agit, entre autres, de la remise à niveau des enseignants en favorisant leur formation continue, du renouvellement des effectifs par de nouveaux recrutements dans le secteur de l'Éducation et de la mise à la retraite des personnes qui en ont le droit.

Sylvain Andema

MEURTRE À L'ÉCOLE MME DE SÉVIGNÉ

Le RJAÉ plaide pour le renforcement de la sécurité des enfants

Le Réseau des journalistes amis de l'enfant (RJAÉ), par le canal de sa coordonnatrice nationale, Mme Bibiche Mwika, a condamné le meurtre de l'élève Rayanne par son condisciple et d'un autre écolier à l'institut Mugura de Kanyarutshinya, près de Goma, au Nord-Kivu tué par balle lors d'une altercation entre deux présumés combattants de la milice d'autodéfense Wazalendo.

Le RJAÉ s'est dit indigné par ces événements tragiques qui se sont produits le 11 septembre et ont provoqué la mort violente de deux écoliers dans deux écoles l'un à Kinshasa et l'autre à Kanyarutshinya, à 7 km de Goma.

Face à cette tragédie, le RJAÉ appelle les autorités du pays à tous les niveaux à tirer "les leçons de ces événements malheureux de Kinshasa et de Kanyarutshinya en renforçant les mesures de protection dans les écoles qui devraient être des endroits sûrs où sont formées les élites de demain". Le Réseau, qui suit de près l'évolution judiciaire de ces deux affaires, espère qu'elles aboutiront à un dénouement équitable conforme aux lois en vigueur au pays.

Pour rappel, un écolier de 13 ans a poignardé le 11 septembre ses deux camarades de classe



Mwika Bibiche, coordinatrice du RJAÉ/AD

au lycée Madame-de-Sévigé dans la commune de Limete. L'un d'eux est décédé et l'autre, grièvement blessé, a été transporté dans un hôpital pour des soins. Cette affaire se trouve entre les mains de la justice. Le même jour, à l'institut Mugura de Kanyarutshinya, près de Goma, au Nord-Kivu, dans l'Est de la RDC, un écolier a été tué par balle lors d'une altercation entre deux présumés combattants de la milice d'autodéfense Wazalendo.

Deux autres écoliers de cette école ont été blessés par balle lors de cette altercation. Les deux présumés combattants Wazalendo ont été arrêtés le même jour dans la soirée. Les élèves et le personnel enseignant de ces deux écoles de Kinshasa et de Kanyarutshinya qui ont vécu ces faits tragiques sont profondément traumatisés.

Blandine Lusimana

VIE DES PARTIS

L'AFDC-A dénonce des actes de provocation de l'UDPS

Cet énième incident illustre la tension persistante entre ces deux partis de la mouvance présidentielle

Dans une déclaration politique rendue publique le 16 septembre, la fédération du Sud-Kivu de l'Alliance des forces démocratiques du Congo et alliés (AFDC-A), parti de Modeste Bahati Lukwebo, a dénoncé des actes de provocation commis par des membres de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et leurs acolytes. L'AFDC-A condamne avec la dernière énergie la destruction méchante de son patrimoine, notamment les effigies de son autorité morale, et dénonce une tentative de déstabilisation des institutions provinciales dont sont auteurs ses partenaires de la mouvance présidentielle. Le parti de Bahati Lukwebo assure avoir saisi l'autorité provinciale et l'officier du ministère public pour que des sanctions appropriées soient infligées à l'UDPS et aux personnes ayant agi à son nom.

Jules Tambwe Itagali

VACCINATION

Le BDOM Boma en appui aux centres de santé pour la sensibilisation

La vaccination constitue l'une des stratégies efficaces pour réduire le taux de mortalité infantile en RDC en général et au Kongo central en particulier. C'est dans ce cadre que le Bureau diocésain des oeuvres médicales (BDOM) Boma apporte son soutien aux centres de santé et à leurs équipes de terrain dont les infirmiers, les relais communautaires, etc. pour renforcer la sensibilisation à la vaccination.

Sur le terrain, les équipes continuent à se déployer dans la zone de santé de Boma-Bungu pour des séances de sensibilisation et de vaccination. Cette initiative, souligne un communiqué de presse de la Caritas Congo, s'inscrit dans le cadre du projet d'appui aux organisations de la société civile pour le renforcement de la vaccination de routine dans huit zones de santé de la province du Kongo central.

Ce projet est financé par Gavi Alliance, à travers le récipiendaire principal Sanru ASBL et mis en œuvre par Caritas Congo ASBL, en collaboration avec ses BDOM Matadi et Boma pour une durée



d'une année. « Le but de ce projet est de renforcer, non seulement la communication de proximité, mais aussi et surtout d'appuyer la vaccination de routine avec la recherche des enfants «zéro dose» ou incomplètement vaccinés. Il couvre huit zones de santé (ZS) du Kongo central : ZS Nzanza, Nsonampangu, Inga et Matadi pour le BDOM Matadi et les ZS Boma, Boma Bungu, Moanda et Kitona pour le BDOM Boma. Ainsi, sous la supervision de la Caritas Congo ASBL, le BDOM Boma met en œuvre ledit projet dans quatre zones de santé, à savoir Boma, Boma Bungu, Moanda et Kitona.

Séance de sensibilisation à la vaccination/DR

Blandine Lusimana


www.adiac.tv

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

BA, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



DIVERTISSEMENT

La première saison de « Rien que du talent » promeut les artistes congolais

L'artiste comédien et promoteur culturel, Junior de Mat, a organisé, le 12 septembre, à Brazzaville la finale de la première saison de l'émission « Rien que du talent ». Organisé sur le thème « Dans le divertissement, sensibilisons la population pour lutter contre le cancer au Congo », ce grand concours de démonstration de talent a réuni plusieurs jeunes congolais.

La finale a été remportée par le contorsionniste Crèche L'Araignée. Devant un public ultra interactif avec leurs artistes, Crèche L'Araignée fait ses preuves et émerveille le public et les membres du jury. Au départ, ils étaient 300 inscrits, mais seulement 120 ont participé aux sessions éliminatoires qui n'ont retenu que

« Cette édition a mis aux prises les contorsionnistes, les acrobates, les chanteurs, danseurs, jongleurs. Cette première édition a été associée à un message sur la prévention du cancer au Congo »



six finalistes. Le vainqueur a reçu une enveloppe de 250 000 FCFA avec un ordinateur, une tablette et un

dictionnaire. Le finaliste a aussi bénéficié des mêmes présents avec 150 000FCFA tandis que le troisième s'est

Le vainqueur reçoit son prix Adiac contenté de 100 000FCFA avec un dictionnaire. Les autres finalistes ont, individuellement, reçu la somme

de 50 000FCFA et un téléphone portable.

Cette première émission de découverte de talents a été organisée en partenariat avec le programme national de lutte contre le cancer visant, entre autres, à promouvoir le talent de jeunes et lancer un message de sensibilisation au cancer. « Cette édition a mis aux prises les contorsionnistes, les acrobates, les chanteurs, danseurs, jongleurs. Cette première édition a été associée à un message sur la prévention du cancer au Congo », a indiqué Junior de Mat qui est, par ailleurs, initiateur de Brazza Comedy Show. A l'en croire, la prochaine édition sera plus grandiose et va regrouper un plus grand nombre des participants puisqu'elle sera ouverte à plusieurs arts et départements du Congo.

Rude Ngoma

VIVRE LA RENTRÉE NOËL ET TÔTE AVEC :

Scannez le code pour rejoindre notre communauté

ACHAT EN LIGNE

KHEKHE_SHOP

VENTES EN LIGNE CONGO

Ventes des articles en ligne comme : chaussettes de marques, sandales et bien d'autres.

Disponible sur :

Facebook Instagram Tik_tok

WhatsApp business : +242 06 911 11 03

NÉCROLOGIE



Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et le sergent-chef Martial Gockaba évoluant à la direction centrale de la justice militaire (ministère de la Défense nationale) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur tante, mère, Ndoulou Marie Madeleine « Maman Mado », survenu le vendredi 6 septembre 2024, à 2 heures 45 mn au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B).

Le deuil est organisé au 138 de la rue Massoukou, à Mougali, Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET PROFESSIONNEL

CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

SECRETARIAT PERMANENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

**AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES N° AON/010/ METP/CGMP/SP/2024
TRAVAUX DE REHABILITATION DU LYCEE TECHNIQUE ET AGRICOLE
D'ONGOGNI DANS LES PLATEAUX**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Spécifique de Passation des Marchés paru dans le journal officiel.
2. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2024, volet investissement et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « **réhabilitation du lycée technique et agricole d'Ongogni dans les Plateaux** » et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles, répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **cellule de gestion des marchés publics** du METP, sise, **immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures précises.
4. Le délai d'exécution des travaux est de **deux (02) mois** au plus tôt et **trois (3) mois** au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de **cent vingt cinquante mille (125 000) francs CFA**.
- 6- Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le **30 octobre 2024 à 14 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

- 7- Les offres seront ouvertes le **31 octobre 2024 à 11 heures**, dans la salle de réunion du CEFA des métiers de bâtiment, froid et climatisation, à côté du lycée technique industriel 1^{er} mai, en présence des représentants des candidats.
- 8- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de **deux millions cinq cent mille (2 500 000) Francs CFA**.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent-vingt (120) jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 13 SEPT 2024

Le Ministre,



Le Ministre
Christiane EMBOMÉ MAGUËSSA EBOMÉ



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**ADIAC
NEWSLETTER**

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

MUSIQUE

Laila en concert live à l'hôtel Elais

Trésor du paysage musical congolais, Laila est une artiste magnifique dotée d'une belle voix brillantissime. La chanteuse va livrer un concert live, le 21 septembre, à l'hôtel Elais de la ville océane, un instant magique pour offrir à ses fans un joli moment musical où les émotions seront au premier plan.

Plébiscitée par les milliers de fans et adoubé par les médias, Laila écume les scènes en défendant fièrement son répertoire. Dans quelques jours, la star congolaise sera en face des spectateurs ponténégrins, une opportunité pour elle de leur plonger dans son vaste répertoire, fusion unique de musique moderne, de ndombolo et de rumba.

Pendant ce concert, Laila va interpréter ses titres incontournables comme « La poupée de Mossaka » chantée en featuring avec Zao Casimir, « Mes étoiles brillent », « Vis ta vie », « A tous les êtres chers » et bien d'autres. Ce sera un concert 100% live et 100 % tubes où chacun pourra fredonner ses refrains préférés. Avec un spectacle grandiose, l'énergie dégazée fera de ce concert un moment inoubliable



où le temps s'arrêtera pour retrouver pendant près de deux heures l'atmosphère des plus grands shows de Laila. Sur scène, Laila danse sa musique et transmet une passion pure, singulière et débordante.

En effet, cela fait plusieurs années que Laila continue de gagner les étoiles. Auteure-compositrice-interprète, Laila est une icône adulée. Son show ne connaîtra aucun temps mort, il va démarrer à fond et se terminera aussi à fond, car l'endurance et la performance de Laila sont époustouflantes. Notons qu'avec sa puissance vocale, son agilité physique, Laila a suffisamment prouvé qu'elle mérite d'être là où elle est aujourd'hui. Son concert à l'hôtel Elais pourra devenir, avec le temps, une référence empreinte de nostalgie.

Hugues Prosper Mabonzo

ANNONCE

Monsieur Saïd PORTELAT PIOMIE déclare avoir perdu un BL (Bill of Loading) ou connaissance numéro SL 402 PN 037 concernant les véhicules tracteurs en provenance de la Chine, appartenant à la Société Africaine de Production et de Distribution. Le nom de l'armateur est: SHANGAI FAREAST INTERNTIONAL AGENCY, représenté ici au Congo par Monsieur BU HE.

Par ailleurs, il a signalé que les deux autres originaux du BL sont déjà remis à M. BU HE, responsable de la société SHANGAI FAREAST INTERNTIONAL AGENCY.

Toute personne ayant retrouvé ce BL ou connaissance est priée de le déposer au siège du journal La Semaine Africaine, Bureau de Pointe-Noire, sis dans l'enceinte de l'Evêché, au centre-ville, ou appeler au numéro: 06 902 47 95.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Ekouo Judi Faray .

Je désire être appelé désormais Mapana Mpouo Faray Mingalvie

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

NÉCROLOGIE



Les familles Kikouimba, Maleka, Ngamono, Singou et les enfants Mampouya ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fille, sœur, mère et grand-mère, Mampouya-Koungoussa Natacha Estelle dit «Dorice», agent du ministère des Finances, survenu le vendredi 6 septembre 2024 au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°35 de la rue Massié, Mikalou Brazzaville.

L'inhumation est prévue pour le vendredi 20 septembre au cimetière « Cité du ciel » à Kintélé.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,

Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)





Rentrée Littéraire du Congo (RELICO 2024)

Pen Centre Congo Brazzaville

En partenariat avec la librairie Les Manguiers (Les Dépêches de Brazzaville) ; Culture ELONGO Prix des cinq continents

Thème : « Ouvrir un livre, le lire est un droit »

Programme de travail (19, 20 21 septembre 2024)



Horaires	Jeudi La littérature : une amie et une confidente	Horaires	Vendredi Voyage avec la littérature	Horaires	Samedi La littérature, le savoir
9h-9h30	Arrivée des auteurs et invités	9h-9h30	Arrivée des auteurs et invités	9h-9h30	Arrivée des auteurs et invités
9h30-10h	<ul style="list-style-type: none"> - Mot du modérateur - Mot du Directeur de publication - Mot du président - Mot du président de l'UNEAC 	9h30-11heures	Modérateur : Lewa_Let Mandah <ul style="list-style-type: none"> - Martin Pape (RDC) - Florent Sogni Zeou - Itoua-Itoua - Ken PHINEAS 	9h30-11h00	Lecture du livre, Le Manguier, le Fleuve et la Souris de Denis SASSOU N'GUESSO. Modérateur : Obambé Gakosso <ul style="list-style-type: none"> - Grégoire Lefouabe - Chardin Nkala - Moukouami Mouendo - MABIALA MAPA
10h-10h15	Fortané Babiza (Humour)	11h-13h30	Modérateur : Rosin Loemba <ul style="list-style-type: none"> - Chardin Nkala - Hugues Eta - Willy Gom - Emile Gankama 	11h-12h30	Zédem (Humouriste) Modérateur : Mme Guili Tsoumou Gavoko <ul style="list-style-type: none"> - Juste Désiré - Nicole Mballa - Télémine Kongo
10h30-12h	Modérateur : Willy Gom <ul style="list-style-type: none"> - Perez Epagna - Mme Eugénie Opou - Mouandza Octave - Ken PHINEAS 	13h30-15 heures	Modérateur : Fidèle Biakoro <ul style="list-style-type: none"> - Henri Djombo - Candide Yoka - Ferréol Gassachys 	13h15min	Remise des prix 1. Juste Désiré (H.D) 2. Louis Balobadio (PDG MAHMOUDI) 3. Nicole Mballa (Président Re)
12h-12h30	Pause-café	15h-15h30			Mot de fin et Photo de groupe/Cocktail
12h30-14h	Modérateur : Mongo-Étison <ul style="list-style-type: none"> - Rosin Loemba - Mildred Moukenga - Malachie Cyrille Ngouloubi - Moïse BOBONGO 				

Le PEN CENTRE CONGO BRAZZAVILLE
 La LIBRAIRIE LES MANGUIERS
 L'ASSOCIATION CULTURE ELONGO

Vous invite à la
7^e
 Edition de la RENTRÉE LITTÉRAIRE DU CONGO
 « RELICO 2024 »
 Thème:
Ouvrir un livre, le lire est un droit

19 20 21
 Septembre 2024

84, BOULEVARD DENIS SASSOU N'GUESSO
 (LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE)

Djason Philosophe
 & SUPER NKOLO MBOKA

Pelisa Moto...

FOOTBALL

Les jeunes cultivent les valeurs de sportivité

A l'occasion de la Journée italienne du sport dans le monde, l'ambassade d'Italie en République du Congo a organisé du 14 au 15 septembre au stade Enrico-Mattei de Pointe-Noire, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et du Sport, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, ENI Congo et le Centre national de formation de football (CNFF) de Brazzaville, le premier tournoi de football des moins de 18 ans "Enrico Mattei", fondateur d'Eni.

Le tournoi de football des moins de 18 ans « Enrico Mattei » qui a regroupé quatre équipes, à savoir Tié-Tié, Mvou-Mvou, Loandjili et le Centre national de formation de football (CNFF) de Brazzaville a pour but d'utiliser le levier du sport, notamment du football qui est particulièrement répandu au Congo, comme un outil d'inclusion des réalités des jeunes les plus vulnérables. « Le tournoi Enrico-Mattei entend contribuer à offrir l'opportunité de mieux comprendre le rôle social et éducatif du sport. Le sport et le jeu diffusent en effet les valeurs de solidarité, de loyauté, de respect de la personne et des règles qui sont les principaux fondamentaux de toute société saine. La pratique du sport enseigne la valeur du sacrifice et du renoncement à la passion du sport, le respect de l'adversaire, la compétition saine, l'éthique et le fair play en compétition comme dans la vie », a dit Enrico Nunziata, ambassadeur d'Italie en République du Congo à l'ouverture du tournoi. Et d'ajouter: « Dans l'esprit du plan Enrico Mattei comme instrument d'une nouvelle approche égale et pour une croissance commune, de la coopération italienne avec les pays africains en général et



la République du Congo en particulier; le tournoi Enrico-Mattei vise enfin à construire et à renforcer grâce au soutien du système italien les capacités sportives nationales dans le domaine du football pour son développement toujours plus grand ». A travers des rencontres âprement disputées dans un esprit sportif, de discipline et un fair play remarquable, le public a eu droit à de belles parties de football entrecoupées par les animations diverses des groupes et compagnies Kesa dia Kongo, Kangou et Le Musée. En match d'ouverture, CNFF a surclassé Loandjili sur le score sans appel de 5 buts à 1 tandis qu'en deuxième heure, Mvou-Mvou et Tié-Tié se sont séparés sur

un score nul de 2 buts partout. Le troisième match s'est soldé par la victoire de Loandjili sur Tié-Tié, 2 buts à 1. Le dernier match de la journée a été remporté par CNFF sur Mvou-Mvou, 2 buts à 0. Lors de la deuxième et dernière journée du tournoi, Tié-Tié a pris le dessus sur le CNFF, 2 buts à 1 et Loandjili a triomphé de Mvou-Mvou 1 à 0. Le match de classement a vu la victoire de Tié-Tié sur Mvou-Mvou sur un score d'un but partout au temps réglementaire. La finale qui a opposé Loandjili au CNFF a été remportée par Loandjili, 3 tirs au but à 1 après le nul blanc de 0 but partout au temps réglementaire. En remerciant les organisateurs et tous ceux qui ont contribué à la réus-

site du tournoi, Charles Makaya, directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse, des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, a dit : « Nous avons vécu pendant ces deux jours beaucoup d'émotions avec des matches à suspense et des matches à retournements de situation. Ces jeunes nous ont montré qu'ils ont du talent et il nous revient de les accompagner pour les faire progresser ». Initiative du ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale promue en République du Congo par l'ambassade d'Italie en collaboration avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, de la Formation qualifiante et de l'Em-

ploi, d'Eni Congo, du CNFF avec la participation de l'école italienne « Campus Enrico Mattei », le tournoi a été une réussite, s'est réjoui Enrico Nunziata, ambassadeur d'Italie au Congo. « C'était un plaisir de voir les jeunes aller au maximum de leurs possibilités dans le respect de l'adversaire et du règlement. Nous espérons que ce tournoi aura donné de nouvelles opportunités pour ces jeunes joueurs au niveau national et international », a-t-il indiqué avant de donner rendez-vous à tous pour l'année prochaine. Des trophées et des présents divers ont été remis aux équipes et joueurs méritants et à tous les joueurs participants. Le palmarès du tournoi de football des -18 ans « Enrico Mattei »

Equipes

- 1-Loandjili
- 2-CNFF Brazzaville
- 3-Tié-Tié
- 4-Mvou-Mvou
- Meilleur joueur : Lelo Exaucé (Tié-Tié)
- Meilleur gardien : Koukarilandi Ravel (CNFF)
- Meilleur buteur : Koueti Isamel (CNFF) 3 buts.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 5e journée, 1re division

Entré en cours de match, Archange Bintsouka se montre décisif à la 78e : l'attaquant congolais déborde sur la droite et centre en retrait pour Zeka qui ouvre le score. Le Partizani Tirana concède finalement le nul 1-1 à la 87e.

France, 4e journée, 2e division

Grenoble remporte, aux dépens de Caen, son deuxième succès de la saison (3-1). Nolan Mbemba, aligné au poste de milieu gauche, a été remplacé à la 74e, à 3-1, tandis que Loris Mouyokolo est entré à la 90e+1.

Notons que le Franco-Congolais Yann Mvila a joué à la récupération côté normand. Averti à la 70e.

Italie, 4e journée, 1re division

Sans Gabriel Charpentier, blessé, Parme subit la loi de l'Udinese (2-3).

Italie, 4e journée, 3e division

Sans Corentin Louakima, non retenu, Lecco rapporte un point de Novare (0-0). L'ancien Parisien a disputé deux bouts de matches durant les deux premières journées, pour un total de 7 minutes de jeu.

Malte, 4e journée, 1re division

Christoffer Mafoumbi, titulaire,



Passe décisive pour Archange Bintsouka à Laçi (DR)

et Floriana l'emportent 2-0 à Naxxar. Floriana est 4e avec 8 points.

Norvège, 22e journée, 2e division

Start est tenu en échec par Levanger (1-1). Faites-Prévu Kaya Makosso est resté sur le banc.

Pays-Bas, 5e journée, 2e division

Sans Kévin Monzialo, Den Bosch s'impose 3-0 chez la réserve d'Utrecht.

Roumanie, 9e journée, 1re division

Pas de vainqueur entre Arad et Hermannstadt (1-1). Titulaire, Ravy Tsouka Dozi a été remplacé

à la 87e, tandis que Kablan Ngoma était absent de la feuille de match.

Russie, 10e journée, 2e division

L'Arsenal Tula remporte son duel au sommet du classement face à Ural (1-0). Une rencontre jouée sans Erving Botaka, blessé, ni Emmerson Illoy Ayyet, non retenu. Tula reste en tête avec 22 points et Ural est 3e avec 18 points.

Turquie, 5e journée 1re division

Breyton Fougeu est entré à la 90e lors du revers de l'Adana Demirspor à Antalyaspor (1-2).

Camille Delourme

FILAB 2024

Le Congo y participera

Le rendez-vous littéraire qui s'organise sous la direction de l'écrivain béninois Komi Ezin et du ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, accueillera, du 10 au 12 octobre 2024, à Cotonou au Bénin, des écrivains de différents pays d'Afrique parmi lesquels, les écrivains congolais Prince Arnie Matoko et Alphonse Chardin NKala, directeur général des Arts et des Lettres.

La deuxième édition du Festival international du livre et des arts assimilés du Bénin (Filab) a pour pays invité d'honneur le Gabon. Elle se tiendra à la Bibliothèque Bénin excellence à Godomey, sur le thème « La contribution du livre et des arts dans l'économie de l'industrie culturelle ».

Le festival vise à mettre en valeur le patrimoine livresque et artistique du Bénin, tout en offrant une plateforme aux auteurs, artistes, éditeurs et autres acteurs du monde de l'art et de la culture. Durant trois jours, les hommes de lettres et des arts échangeront autour de cette thématique.

Au programme, une série d'activités diversifiées est prévue telle que des conférences-débats, des expositions et ventes, des ateliers d'écriture, des séances de dédicaces, des échanges professionnels, le concours littéraire et de langues nationales du Bénin, les projections cinématographiques et cinéma en livre, des visites touristiques.

Outre le livre, le Filab réunira également d'autres formes artistiques, notamment la musique, le théâtre, la danse et les arts plastiques. Ouvert au grand public, ce festival est le carrefour de la diversité littéraire et artistique, avec des participants venus de divers horizons pour célébrer la richesse du patrimoine culturel béninois et mondial. Le Filab est considéré comme l'un des événements littéraires et artistiques majeurs de 2024. « Le Filab est un projet d'appui à l'incitation et de la motivation à la lecture et aux arts. C'est un événement majeur pour célébrer la culture et de positionner le livre et les arts dans l'aire culturelle béninoise et africaine comme entité fondamentale à la croissance économique et au développement de notre société », stipule le bureau exécutif du Filab dans un communiqué

Ce festival est annuel et se déroule sous la tutelle du ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts. Plusieurs pays de la sous-région sont attendus à cette occasion.

Rosalie Tsiankolela Bindika

BRAZZAVILLE

L'Allée des bustes sera débaptisé « Place des héros »

Parmi les affaires inscrites à l'ordre du jour de la sixième session du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, qui s'est ouverte le 17 septembre, figure celle relative à la débaptisation de l'espace longeant le mur de la Primature, autrefois appelé « Allée des bustes » en « Place des héros ».

Dans son discours d'ouverture de la présente session, le député-maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a appelé les élus locaux à faire preuve de rigueur et de responsabilité citoyenne dans le traitement des affaires inscrites à l'ordre du jour. Il leur a, par ailleurs, rappelé la place qu'occupe la culture dans le développement de la ville capitale. « ... Brazzaville devient de plus en plus un grand carrefour culturel et artistique qui a besoin des espaces de diffusion pour maintenir son leadership en Afrique. La construction en cours du cercle culturel de Poto-Poto et la pose prochaine de la première pierre de construction des plateformes de diffusion artistique et culturelle de Mfilou et de Talangai sont à inscrire dans cette vision », a-t-il déclaré.

En outre, face à la crise économique internationale actuelle, a indiqué le député-maire de Brazzaville, la population brazzavilloise attend des élus



Une vue des participants à la cérémonie d'ouverture/Adiac

locaux des idées et des initiatives capables de l'aider à traverser cette période avec moins de difficultés. « Nous devons prendre conscience du fait que la quasi-totalité des structures publiques de notre continent traversent une période difficile; ce qui fait que la responsabilité des élus locaux que nous sommes devient de plus en plus énorme. Vivant plus près de la population et connaissant

mieux que quiconque les problèmes et les attentes de nos concitoyens, nous devons par conséquent multiplier les initiatives sur le terrain et redoubler d'efforts afin d'atténuer les effets de cette crise », a-t-il renchéri.

Par ailleurs, a-t-il poursuivi, la session qui s'ouvre aujourd'hui se tient quelques jours après la tenue du Forum sur la coopération sino-africaine au cours duquel la coopération multiforme

sino-congolaise a été réaffirmée par les présidents congolais et chinois. «Cet engagement est pour nous une belle opportunité en vue de la redynamisation de notre coopération avec les villes de Changsha, Gouangzhou, Weihai et Nanjing. La coopération avec les villes étrangères commence à donner des fruits. Je peux citer avec les villes de Paris et Reims : le financement des travaux d'aména-

gement du Jardin d'essai et d'ici là la mise en place d'une assistance technique dans le domaine des finances locales ainsi que le financement dans le domaine de l'adduction d'eau dans les quartiers périphériques », a-t-il conclu.

Pendant dix jours, du 17 au 27 septembre, les élus locaux vont plancher également sur les autres affaires ci-après : le projet de délibération portant examen et autorisant la mairie de Brazzaville à adhérer à la convention des maires pour le climat et l'énergie en Afrique subsaharienne ; le projet de délibération portant examen et autorisation de signer le contrat de concession et de gestion des frais d'armoiries, du numérotage sur les taxis, les bus, les minibus et tous les autres véhicules à usage commercial et le projet de délibération portant examen de la convention de partenariat entre le ministère de l'Intérieur du Maroc et la ville de Brazzaville.

Roger Ngombé

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

L'AS Otohô joue sa dernière carte

L'AS Otohô joue sa survie en Coupe africaine de la Confédération en affrontant, le 22 septembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat les Mozambicains de Black bull, match comptant pour la manche retour du deuxième tour préliminaire.

Le vainqueur sera qualifié pour la phase de groupe de la C2 que l'AS Otohô n'a plus jouée depuis 2021. L'unique représentant congolais encore resté en lice, après l'élimination de l'AC Léopards de Dolisie au tour précédent, s'est incliné à Maputo 0-1 lors de la manche aller. Abdou Khadre Gueye a inscrit l'unique but de la rencontre à la 55e minute. Un handicap surmontable pour l'équipe vice-championne du Congo, laquelle doit à tout prix l'emporter à domicile par deux buts d'écart pour accéder à la phase finale qui mettra aux prises les seize meilleurs clubs du continent, répartis en quatre poules de quatre. Il faut se mettre à la hauteur pour éviter que la calebasse se casse au seuil de la porte. Il faut à la fois faire preuve de réalisme et de rigueur de dé-



L'AS Otohô joue sa qualification à domicile/Adiac

fensive. L'AS Otohô a déjà disputé deux fois la phase de poules de cette compétition sans être qualifiée pour la prochaine étape. Lors de la saison 2021-2022, elle avait occupé la troisième

place avec 8 points derrière le TP Mazembe (11 points) et Al Masry (10 points). Pendant la saison 2018-2019, l'AS Otohô avait occupé la dernière place après trois clubs marocains.

James Golden Eloué

ELECTION À LA FÉCOHAND

L'interprétation exacte de la circulaire ministérielle par la CEI sollicitée

L'assemblée générale électorale de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) aura lieu, ce 20 septembre, au gymnase Nicole-Oba.

Tout est prêt pour que ce grand moment de prise de décision se déroule, car une nouvelle Commission électorale indépendante(CEI) a été mise en place sur instruction de la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport(CCAS).

Deux candidats sont en lice pour cette assemblée. Il s'agit du président sortant, Ayessa Ndinga Yengué, qui sera face au président de la ligue de Brazzaville, Avicenne Nzikou. Ce dernier invite, en effet, les membres de la nouvelle commission à rester dans l'esprit de la circulaire du ministre des Sports relative aux instructions pour la tenue des assemblées générales des fédérations sportives nationales pour l'olympiade 2025-2028.

Avicenne Nzikou qui avait eu gain de cause à la CCAS à la suite de sa demande de dissolution de l'ancienne commission pense que le travail de cette structure de gestion des assemblées doit respecter les normes. S'appuyant sur la sentence de la CCAS, il veut, entre autres, que les membres de ladite commission œuvrent strictement dans leur mission en parfaite harmonie avec les valeurs de l'olympisme.

Les attributions de la CEI concernent la réception et la validation de candidats en fonction des textes en vigueur, la publication du corps électoral et la liste des candidatures, l'organisation logistique de l'assemblée générale électorale, le suivi du scrutin tout en veillant à son bon déroulement en qualité de scrutateurs. Cette commission produit aussi un rapport après l'organisation de l'assemblée générale électorale.

La CEI de la Fécohand est présidée par le Pr Yvon Rock Ghislain Alongo. Georges Eboué assure les fonctions de vice-président tandis qu'André Frédéric Ngassiki y évolue en qualité de rapporteur. Le premier membre est Kedet Ndouniama Hadhe. Le deuxième membre sera proposé par le Comité national olympique et sportif congolais.

Rude Ngoma